
 ECOWAS COMMISSION COMMISSION DE LA CEDEAO COMISSÃO DA CEDEAO	HARMONIZING AND IMPROVING STATISTICS IN WEST AFRICA PROJECT (HISWA)	 THE WORLD BANK IBRD • IDA
	PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PHASAO) - (P169265)	

**PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES
EN AFRIQUE DE L'OUEST (PHASAO) - (P169265)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ECOWAS/DRS/PHASAO/2024

Date début : 02 Février 2024

Date limite : 15 février 2024

Titre : Recrutement d'un consultant individuel pour l'établissement d'une méthodologie commune pour l'élaboration de l'indice harmonisé de la production industrielle (IPI).

I. Contexte

La Commission de la CEDEAO s'est engagée dans un processus d'harmonisation statistique « ex-ante » et « ex-post ou harmonisation des produits » afin de disposer de données statistiques fiables et comparables dans l'espace communautaire. Dans ce processus, la Commission de la CEDEAO a bénéficié d'un Don financier de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Harmonisation et Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Un atelier de partage d'expérience sur la production de l'indice de la production industrielle (IPI) organisé à Accra du 24 au 28 juillet 2023. Il ressort que les nomenclatures utilisées par les pays pour la production de l'IPI sont la NAEMA rev 1, la CPC V2, la CA-E rev1, le NTA ou la CITI rev4. L'ensemble des pays qui produisent l'IPI utilise le cut-off comme méthode d'échantillonnage. La périodicité de production est variable d'un pays à un autre (trimestrielle ou mensuelle). De même certains pays utilisent des pondérations fixes tandis que les autres utilisent des pondérations dynamiques. Certains pays ne produisent même pas l'IPI.

Par ailleurs, les moyens matériels consacrés à la production de l'IPI (moyens de transport, imprimantes, ordinateurs, lignes téléphoniques, internet, etc.) sont jugés insuffisants par les représentants des Etats.

Les Etats ont émis le souhait d'avoir un IPI harmonisé ainsi qu'une application informatique pour la production de l'IPI. Également, l'accélération du processus de mise en œuvre des activités du projet, afin d'atteindre les objectifs et à la fourniture d'un appui technique pour la mise en œuvre de la refonte de l'IPI selon les nouvelles recommandations internationales est une demande des experts des Etats membres de la CEDEAO.

Afin de satisfaire cette forte demande des experts, la Commission de la CEDEAO a initié un chantier pour produire un Indice de la Production Industrielle (IPI) au niveau communautaire. C'est dans ce cadre qu'elle compte développer un guide méthodologique pour la comparabilité des indicateurs produits au sein de la région.

Pour la réalisation de cette activité la Direction de la recherche et des statistiques de la Commission de la CEDEAO veut recruter un expert qui sera chargé de développer un guide méthodologique commun pour l'élaboration de l'indice harmonisé de la production industrielle (IPI).

Les services de la consultance comprennent les éléments ci-dessous indiqués pour une durée de soixante (60) jours. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Direction de la Recherche et Statistique de la Commission de la CEDEAO ainsi que la Comité Technique Régional. Les activités à exécuter par l'expert recruté sont :

- faire l'état des lieux de la compilation de la production d'indice de la production industrielle dans les Etats membres de la CEDEAO ;
- recueillir les méthodologies utilisées le cas échéant dans les pays produisant cet indicateur ;
- faire une revue documentaire sur la production des IPI, en particulier les documents du FMI ; d'Afristat, Union Africaine, Nations unies (UNSD), de l'EUROSTAT.....;
- rédiger une note méthodologique de production des IPI au sein de la CEDEAO ;
- proposer des outils et supports de collecte des données ;
- travailler en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Technique sur l'IPI ;
- présenter les résultats au cours d'un atelier de restitution et de validation de la méthodologie proposée ;
- développer une maquette régionale pour la compilation de l'IPI.

La Commission de la CEDEAO à travers la Direction de la Recherche et Statistique invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés (Consultants Individuels) à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations (*documentation en langue anglaise, française ou portugaise sous le format Word et PDF*) démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services (références concernant l'exécution de contrats analogues, copies de diplômes, attestations, certifications, etc. ...).

II. Profil requis du consultant :

En raison de la nature de la mission, le consultant doit avoir :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste, d'un MSC Economie ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir au minimum dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique et avoir une expérience pratique de cinq (5) ans au moins dans la production et la diffusion des IPI. Une expérience dans la production et la publication d'un indice de la production industrielle dans un Etat membre serait un grand atout ;
- avoir une expérience dans la rédaction de notes méthodologiques ;
- prouver une connaissance du système de production des IPI et de production des statistiques d'entreprises dans les Etats de la CEDEAO ;
- avoir des aptitudes à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation
- avoir une connaissance des méthodes statistiques harmonisées de la Commission de la CEDEAO).

L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères d'évaluation et barèmes de notation suivants :

N°	Critères d'évaluation	Barème de notation
I	Qualification et compétences (formation)	15 points
I-1	Être titulaire d'un master en statistique, d'un diplôme d'ingénieur Statisticien Economiste, d'un master en économie ou toute autre diplôme dans un domaine d'étude connexe.	05
I-2	Avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique.	10

II	Expériences spécifiques en lien avec la mission	70 points
II-1	Avoir contribué au développement des outils et des méthodes statistiques harmonisées de la CEDEAO relatifs à l'IPI.	20
II-2	Avoir une expérience pratique de cinq (5) ans dans la production et la diffusion des IPI.	20
II-3	Avoir au moins 4 ans de connaissance du système de production des IPI et de production des statistiques d'entreprises dans les Etats de la CEDEAO.	30
II-4	Avoir rédigé une note méthodologique de l'IPI pour un pays ou un ensemble de pays (5 points par note élaboré).	10
III	Connaissance informatique et linguistique	15 points
III-1	Avoir une maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office : Word, Power Point, Excel).	05
III-3	Maîtrise d'une seconde langue de la CEDEAO	10
TOTAL DES NOTES		100 Points

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100

NB : Les conditions préalables et obligatoires à remplir sont la présentation d'attestations de service fait concernant l'exécution de contrats similaires relatifs à des activités, études et/ou exercices en lien avec la mission. Les prestations similaires non soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signatures des contrats exécutés et des attestations de bonne fin d'exécution ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

III. Méthode de sélection :

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels conformément aux règlements de passations des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissements (FPI), version révisée novembre 2023.

IV. Constitution et dépôt des dossiers de candidature :

- Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Une copie des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations pour les prestations antérieures.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00**. L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Les dossiers de candidature peuvent être envoyé à l'adresse suivante par mail : cedeo.phasao.ugp@gmail.com avec copie à **Mahamadou YAHAYA** : Directeur Recherche et Statistique (Coordonnateur Projet PHASAO): mnyahaya65@gmail.com ; myahaya@ecowas.int au plus tard **le 15 février 2024 à 17 heures 00mn TU**.



Mahamadou YAHAYA
Coordonnateur de PHASAO